

Au point de vue musical, la partition de *Lohengrin* ne marque point, chez Wagner, bien qu'elle soit en cela déjà plus avancée que celle de *Tannhäuser*, cette unité et cette perfection de style auxquels il va bientôt atteindre avec *Tristan*, et plus encore peut-être avec la *Tétralogie* ! On pourrait y citer maint emprunt presque direct à Weber (surtout au Weber d'*Euryanthe*) ; le sens harmonique n'y est point encore très affiné, et la mélodie présente assez souvent, des contours pauvres, plats, faibles et dénués de variété. On y trouve enfin, encore, d'assez nombreux sacrifices à la mode italienne des *ensembles* — morceaux qui ne sont point toujours motivés par l'action —. La personnalité musicale de Wagner fut lente à se former, en effet : le *drame* l'a attiré, on le sait, bien avant la *musique*, et il est toujours resté, pour lui, la chose principale.

Il y a cependant dans *Lohengrin* des qualités que l'on ne retrouvera pas à un égal degré dans les partitions écrites plus tard : c'est la fraîcheur, la spontanéité, la naïveté même parfois, dirions-nous, dans l'expression des sentiments, qualités précieuses à plus d'un titre. Il y a aussi un don très neuf et très personnel d'invention dans l'orchestration (c'est la première fois, par exemple, que Wagner emploie l'orchestre à *trois* pour les bois, ce qui permet une parfaite homogénéité dans les accords), et enfin dans la continuité de la trame symphonique, et dans le style de maint passage (notamment dans tout le prélude du 2^e acte, et presque tout l'acte lui-même, qui fut, nous l'avons vu, écrit en dernier lieu) on voit déjà poindre cette musique dramatique entièrement nouvelle, que Wagner réalisera dans ses prochains ouvrages. (*A suivre*).

LA MUSIQUE IMMORALE

« Votre question sur la « musique immorale » que les Américains viennent de découvrir et même de déterminer de la façon la plus précise puisqu'ils désignent comme telle toute musique pour jazz-band et toute musique sans paroles, me semble fort délicate et épineuse à résoudre. En tous cas, je ne chercherai nullement à persuader un seul lecteur Américain, car je pense très sincèrement que ce brave peuple (qui ne sait estimer une personne, une œuvre d'art ou une chose que par un chiffre de dollars plus ou moins grand) est loin de pouvoir résoudre une question d'une telle importance, puisque il prouve qu'il est même incapable de la concevoir en décrétant d'ores et déjà que toute musique pour jazz et toute musique sans paroles sont des musiques immorales, indécentes et de gens fous !

« En quoi peuvent-elles être immorales leurs pauvres et ennuyeuses musiques de fox-trot, shimmy ou blues, si ce n'est en ce qu'elles servent uniquement à faire se trémousser des couples dans des figurations (?) de danses que l'on pourrait qualifier d'immorales. (?) Si les chefs de la police américaine voulaient combattre l'immoralité, ils feraient mieux d'interdire aux couples de danser, au lieu de déclarer que la musique sur laquelle ils dansent est immorale ? En interdisant la musique pour jazz-band cela n'empêcherait point les Américains et Américaines de danser quand même, avec la différence qu'ils se contenteraient, tout simplement du bruit que provoqueraient une règle d'écolier frappée sur une table, une casserole contre son couvercle, une trompe d'auto, et le sifflet d'un chef d'équipe de foot-ball, tout cela battant une mesure à deux temps plus ou moins rapide !

« Maintenant, vouloir qualifier la musique pure ou la musique sans paroles d'immorale, uniquement parce que l'esprit des gens d'outre-Atlantique ne peut concevoir, de par la propre et libre initiative de son imagination, que l'immoralité, je pense que cela ne mérite même pas de réponse ; je ne saurais toutefois méconnaître l'existence de la musique malade et surtout sensuelle et notamment certaines grandes pages de musique essentiellement sensuelle émanant du cerveau d'un grand compositeur moderne dont vous me permettez de passer le nom sous silence par respect pour sa mémoire,

— car il n'est plus de ce monde. Il est vrai que cet homme s'est inspiré de sujets nettement sensuels et sa musique ne manque pas de souligner d'une façon étonnante la sensualité malsaine que dégagent le texte et l'action qui ont été les sources inspiratrices de son cerveau malade ; et malheureusement pour la musique, en général, et surtout pour sa musique, ce sont ces quelques œuvres malades et sensuelles qui sont le plus goûtées du public, entre toute sa production musicale. Par contre, la musique de Chopin, qui a été lui aussi un malade ne laisse jamais se dégager cette atmosphère de sensualité et de volupté malsaine par lesquelles l'auditeur se sent envahir en écoutant les œuvres du précédent auteur.

« Je ne veux cependant point déduire de là qu'il demeure interdit à un compositeur d'écouter de la musique voluptueuse, malade ou sensuelle, s'il lui arrive de se voir obligé, dans le courant d'un drame théâtral ou symphonique, de dépeindre un sentiment ou une action ayant trait à cet état malade. Je prétends seulement qu'il y a encore la « manière » de dépeindre cette sensualité par la musique, et Wagner, pour ne citer que lui, nous a offert des pages admirables de musique malade, sensuelle et voluptueuse dans la scène du jardin des Filles Fleurs de son Parsifal, que le compositeur dont je parlais plus haut n'a pas hésité un seul instant à imiter, avec l'audace inouïe qui l'a toujours caractérisé dans plusieurs cas analogues, ayant cependant bien pris le soin — pour déguiser cette copie — d'adapter habilement le tout à son tempérament. Et tandis que Wagner dépeint admirablement la sensualité d'une façon objective pour l'auditeur, l'autre, plonge ce dernier dans l'émotion sensuelle que ressentirait tout être humain dont le cerveau est sujet à l'emprise des sens.

« Cette musique sensuelle est certes nuisible à l'âme de l'auditeur. Il en subit le charme malsain et malade, mais... cette musique ce ne sont ni les Américains ni nous qui auront le courage de la bannir ; eux, parce qu'ils ne seront peut-être jamais capables d'en discerner le caractère et nous parce que nous désirons laisser les morts vivre en paix, surtout quand ces morts sont de grands morts et que nous cherchons, à tout prix, à les ranger de force parmi les Immortels ! »

Dimitry LEVIDIS.